

MICROSOFT FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 4 240 000 Euros
Siège social : 37/45, Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
327 733 184 RCS Nanterre



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 14 DÉCEMBRE 2010

./

A TITRE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social actuellement fixée au vendredi le plus proche du 30 juin de chaque année et de la fixer au 30 juin de chaque année, et ce à compter du 30 juin 2011

L'exercice social en cours aura donc une durée de 12 mois, jusqu'au 30 juin 2011.

En conséquence, l'article 14 «Exercice social» des statuts est modifié comme suit

« Article 14. Exercice social.

Chaque exercice social commence le 1er juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

./


Certifié conforme
Le Président
M. Eric BOUSTOULLER